

DOSSIER D'INSCRIPTION
2026 / 2027

SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE
& EXTRASCOLAIRE

Uniquement pour les enfants effectuant leur première inscription scolaire dans une école publique de l'agglo.

DÈS LE 15 JANVIER 2026,

Récupérez dans la mairie de votre commune le dossier unique d'inscription et, si besoin, le document de demande de dérogation.

>> Documents également téléchargeables sur le site de l'agglo :
www.gaillac-graulhet.fr

- > Rubrique Grandir
- > Ecole maternelle et primaire

DÉMARCHE À RÉALISER
ENTRE LE 15 JANVIER
& LE 31 MARS 2026

GRANDIR
ENSEMBLE

Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION

Suivez l'actualité
de votre territoire !